



Formulaire de demande - Exposant audiovisuel

Direct line: 514-843-1389

sbenoit@fmav.ca

NOM DE L'ÉVÉNEMENT : CONGRÈS CIM 2018
 EXPÉDIER À : Vancouver Convention Center

PERSONNE-RESSOURCE : _____ N° DU KIOSQUE : _____

ENTREPRISE :	SALLE :
ADRESSE :	DATE D'INSTALLATION : 6 AU 9 Mai 2018
TÉLÉPHONE :	DURÉE DE LA LOCATION : 3 jours
COURRIEL :	DATE DE DÉINSTALLATION : 9 mai 2018 (après 17h)

QTÉ	DESCRIPTION	TAUX POUR L'ÉVÉNEMENT	TOTAL
MONITEURS À ÉCRAN PLAT			
	MONITEUR À ÉCRAN PLAT 23 po 16:9	\$ 420.00	\$ -
	MONITEUR À ÉCRAN PLAT 28 po 16:9	\$ 540.00	\$ -
	*MONITEUR À ÉCRAN PLAT 42 po ET HAUT-PARLEURS avec SUPPORT D'ÉTALAGE CHROMÉ de 6 pi	\$ 1,125.00	\$ -
	*MONITEUR À ÉCRAN PLAT 46 po ET HAUT-PARLEURS avec SUPPORT D'ÉTALAGE CHROMÉ de 6 pi	\$ 1,350.00	\$ -
	*MONITEUR À ÉCRAN PLAT 52 po ET HAUT-PARLEURS avec SUPPORT D'ÉTALAGE CHROMÉ de 6 pi	\$ 1,650.00	\$ -
	*MONITEUR À ÉCRAN PLAT 80 po ET HAUT-PARLEURS avec SUPPORT D'ÉTALAGE CHROMÉ de 6 pi	\$ 3,150.00	\$ -
MONITEUR À ÉCRAN TACTILE			
	*MONITEUR À ÉCRAN TACTILE 32 po avec SUPPORT D'ÉTALAGE CHROMÉ de 6 pi	\$ 1,500.00	\$ -
	*MONITEUR À ÉCRAN TACTILE 42 po avec SUPPORT D'ÉTALAGE CHROMÉ de 6 pi	\$ 2,250.00	\$ -
	*MONITEUR À ÉCRAN TACTILE 60 po avec SUPPORT D'ÉTALAGE CHROMÉ de 6 pi	\$ 3,000.00	\$ -
COMPUTERS			
	ORDINATEUR PORTATIF LENOVO i7 4e GÉNÉRATION	\$ 360.00	\$ -
	ORDINATEUR MACINTOSH DISPONIBLE - <i>PRIÈRE D'APPELER</i>		\$ -
ACCESSOIRES POUR ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE			
	LECTEUR MÉDIAT WESTERN DIGITAL USB HD	\$ 225.00	\$ -
	SÉRIE DE HAUT-PARLEURS POUR ORDINATEUR	\$ 90.00	\$ -
	IMPRIMANTE AU LASER LEXMARK avec CARTOUCHE DE TONER DE RECHANGE	\$ 450.00	\$ -
	TROUSSE INTERFACE UNIVERSELLE	\$ 450.00	\$ -
LECTEURS VIDÉOS			
	LECTEUR DVD COMPACT	\$ 175.00	\$ -
ÉQUIPEMENT AUDIO			
	MICROPHONE À FIL SHURE avec SUPPORT	\$ 75.00	\$ -
	MICROPHONE SANS FIL UHF (TROUSSE COMBINÉE)	\$ 450.00	\$ -
	HAUT-PARLEUR PORTATIF JBL (100 W) avec MICROPHONE	\$ 195.00	\$ -
	SYSTÈME AUDIO BOOTH avec 2 HAUT-PARLEURS, MÉLANGEUR LECTEUR CD, MICROPHONE SANS FIL ET SUPPORT	\$ 750.00	\$ -
	LECTEUR CD 5 DISQUES (HAUT-PARLEURS REQUIS)	\$ 125.00	\$ -
DIVERS			
	POINTEUR LASER	\$ 75.00	\$ -
	ÉCRAN SUR TRÉPIED	\$ 120.00	\$ -
	SUPPORT OU CHARIOT DE PROJECTION DRAPÉ	\$ 90.00	\$ -
	PROJECTEURS LCD DISPONIBLES - <i>PRIÈRE D'APPELER</i>		\$ -

veuillez régler la commande au moyen d'une carte de crédit au moins 72 heures avant le chargement afin de garantir la disponibilité de l'équipement. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express

NOM SUR LA CARTE _____
 NUMÉRO DE LA CARTE _____
 DATE D'EXPIRATION _____

TOTAL - ÉQUIPEMENT		\$	-
MAIN-D'OEUVRE		À CONFIRMER PAR FMAV	
LIVRAISON ET CUEILLETTE		\$	100.00
SOUS-TOTAL		\$	-
TPS	5%	\$	-
TPV	7%	\$	-

SIGNATURE

--

*TOTAL

\$

-

Personne contact FMAV: Stéphane Benoit
Téléphone: 514-843-1389 438-823-7021 (cell)
Par courriel: sbenoit@fma.ca

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'EQUIPEMENT

L'annulation de la commande doit être reçue 7 jours avant l'installation afin d'éviter des frais de location.

Les éléments précisés dans la présente commande correspondent aux instructions du client. Le client s'engage à payer toutes autres modifications apportées à la suite d'une omission du client, de modifications, ou d'altérations de l'équipement et/ou des services. Le client doit payer les frais pour toutes heures supplémentaires engagées au tarif actuel de FMAV.

FMAV garantit le rendement de l'équipement et la continuité des opérations dans des circonstances normales. Nous n'assumons aucune responsabilité pour des circonstances échappant à notre volonté telles que des pannes de courant ou le mal fonctionnement des systèmes fournis par des tiers. Dans tous les cas, la responsabilité de FMAV se limite au montant de l'entente de FMAV. En aucun cas FMAV ne sera tenue responsable des dommages accessoires, indirects ou consécutifs.

Les frais d'assurance pour la pleine valeur de remplacement de l'équipement loué sont la responsabilité du client. Le client est informé par les présentes de sa responsabilité de protéger l'équipement en tout temps et d'en assurer la sécurité dans la salle de réunion et tout espace lorsqu'ils sont inoccupés.

Le client devra indemniser FMAV contre les pertes, frais, pénalités, dommages, condamnations et frais juridiques que FMAV pourrait subir ou être condamnée à payer.

En signant la présente, j'accepte les conditions énoncées ci-dessus et j'autorise FMAV à débiter ma carte de crédit du montant intégral.

